

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 31 mai 2017 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Denis Coderre, Maire  
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif  
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif  
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif  
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif  
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif  
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif  
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

**ABSENCES :**

Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif  
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Alain Marcoux, Directeur général  
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels  
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
M. Francesco Miele, leader de la majorité  
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée  
Mme Mary Deros, conseillère associée  
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE17 0842**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 31 mai 2017, en y retirant les articles 12.001, 20.003, 20.027 et 20.030.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE17 0843**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 12 juin 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE17 0844**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 15 juin 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE17 0845**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la formation de consortium dans le cadre de l'appel d'offres 7311-AE pour la construction de bâtiments et l'implantation de l'unité d'ozonation à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1177526014

---

**CE17 0846**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 38 998,96 \$, taxes incluses, pour deux contrats de location d'une rétrocaveuse avec opérateur accordés respectivement à Les Excavations R. Malenfant (1991) inc., pour une somme de 18 694,34 \$, taxes incluses, pour l'exploitation du lieu d'élimination de la neige Sauvé et à 2742-2047 Québec inc., pour une somme de 20 304,62 \$, taxes incluses, pour l'exploitation du lieu d'élimination de la neige Jules Poitras 1 (CA14 090299);
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1174631007

---

**CE17 0847**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 203 401,98 \$, taxes incluses, comprenant les incidences au montant de 18 491,09 \$, taxes incluses, pour la mise en place d'une infrastructure de fibre optique (réseaux secondaires) nécessaire au raccordement futur de 8 nouveaux réseaux de feux de circulation au Centre de gestion de la mobilité urbaine (CGMU), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Cogeco Services réseaux, fournisseur exclusif, pour une période de 24 mois, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 184 910,89 \$, taxes et contingences incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 26 avril 2017,
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1170748002

---

**CE17 0848**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Al Carrière Extincteur (1991) ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le service d'entretien des extincteurs portatifs et des systèmes d'extinction automatiques pour les hottes de cuisine commerciales, pour une période de 36 mois à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 104 127,11 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15982 et au tableau de prix joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1176292001

---

**CE17 0849**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un contrat à Bio-Contrôle Arboricole inc. pour les services d'injection de frênes sur le domaine public pour le secteur centre-sud, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 135 624,68 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15975;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil municipal :

- 3 - d'accorder un contrat à Entrepreneur Paysagiste Strathmore (1997) ltée pour les services d'injection de frênes sur le domaine public pour le secteur est-ouest, aux prix de sa soumission, soit pour une somme totale de 525 682,95 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public 17-15975;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1171698003

---

**CE17 0850**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Les Compteurs Lecomte ltée, plus bas soumissionnaire conforme, pour une période de 24 mois, un contrat pour la fourniture de service de relève de compteurs d'eau, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 271 354,80 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16069;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1177518002

---

**CE17 0851**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, Atera Enviro inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, pour une période de 24 mois, un contrat pour la fourniture des électrodes PT-435 pour le dépistage des entrées de service en plomb, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 307 903,05 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16056;

2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1170112002

---

**CE17 0852**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des arrondissements concernés, pour une période de 32 et 37 mois, le contrat pour les services de collecte et de transport de matières recyclables, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacun des contrats, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15972 et aux tableaux de prix reçus joint au dossier décisionnel;

Firme	Arrondissement	Débutant le	Nombre de mois	Montant (taxe incluses)
<b>Matières recyclables</b>				
Col Sel Transit inc.	Lachine	1 octobre 2017	37	1 740 417 \$
Environnement Routier NRJ inc.	LaSalle	1 <sup>er</sup> mars 2018	32	2 460 179 \$

N.B. : Tous les contrats se terminent le 31 octobre 2020 4 200 596 \$

2 - de doter, le Service de l'environnement, d'un budget additionnel de 26 466 \$ en 2019 et de 42 923 \$ en 2020 pour financer l'indexation ou l'ajustement annuel des contrats;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1170695003

---

**CE17 0853**

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des groupes, pour une durée de trois ans, pour la location sur demande d'équipements lourds avec opérateur pour le lieu d'enfouissement technique de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15992 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel :

Firmes	Groupes	Montant (taxes incluses)
2632-2990 Québec Inc. - Les Excavations DDC	A et D	238 198,47 \$
3024407 Canada Inc. f.a.s.r.s.- Entreprise Vaillant 1994	B et C	496 427,56 \$
Les Entreprises Canbec Construction inc.	E	156 366 \$

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1173438003

---

**CE17 0854**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Trois-Rivières Nissan inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de 50 automobiles électriques de marque et modèle Nissan Leaf, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 816 901,64 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16070 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1174922008

---

**CE17 0855**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, Solutions informatiques Inso inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, un contrat pour l'acquisition de licences et le renouvellement du contrat d'entretien des logiciels de la firme VMWare, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 29 décembre 2018, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 441 763,84 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16079 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1176871001

---

**CE17 0856**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure des ententes cadres, d'une durée de 3 ans, pour la fourniture sur demande de matériel informatique, serveurs et équipements connexes ainsi que des équipements de télécommunications ;
- 2 - d'accorder à Bell Canada, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la Famille 1, aux prix unitaires de sa soumission, soit pour une somme maximale de 959 796,24 \$, taxes incluses, et pour la Famille 2, aux prix unitaires de sa soumission, soit pour une somme maximale de 547 344,70 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15920 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel ;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1175139003

---

**CE17 0857**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, Dubo Électrique ltée, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de cinq centres de commande de moteurs (CCM) et de deux armoires de démarreurs groupés (type 4 Plex) aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 270 529,45 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15916 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1177526011

---

**CE17 0858**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 597 513 USD \$ (954 916,89 CDN \$ taxes incluses) pour l'acquisition et l'intégration du module de géolocalisation, et de la mise à jour du module de la cartographie du système de répartition assistée par ordinateur (RAO) du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM);

- 2- d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet d'avenant no 2 modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et Northrop Grumman Systems International Trading (CG09 0285, modifiée), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 521 177 USD \$ à 3 118 690 USD \$, selon les termes et conditions stipulés audit projet d'avenant;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1170206008

---

**CE17 0859**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de résilier le contrat accordé à Services d'Arbres Primeau inc. (CM15 0947) pour les services de dépistage de frênes sur le domaine public, pour les secteurs ouest, centre et est, dans le cadre de la stratégie de lutte à l'agrile du frêne, pour l'année 2017, à la suite de l'appel d'offres public 15-14498.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1171698004

---

**CE17 0860**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre, pour une période de 36 mois, avec 2 possibilités de prolongation de 12 mois chacune, pour l'acquisition et la livraison de produits chimiques et d'accessoires pour les piscines de la Ville de Montréal ;
- 2 - d'accorder à Aquatechno Spécialistes Aquatiques inc., plus bas soumissionnaire conforme pour le groupe 1, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents d'appel d'offres public 17-15802, et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel ;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget des unités requérantes, et ce, au rythme des besoins à combler;

de recommander au conseil municipal :

- 4 - de conclure une entente-cadre, pour une période de 36 mois, avec 2 possibilités de prolongation de 12 mois chacune, pour l'acquisition et la livraison de produits chimiques et d'accessoires pour les piscines de la Ville de Montréal ;
- 5 - d'accorder au seul soumissionnaire pour le groupe 2, Aquam Spécialiste Aquatique inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents d'appel d'offres public 17-15802, et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel ;

6 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget des unités requérantes, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1177327001

---

**CE17 0861**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de soixante mois, pour la fourniture et la livraison, sur demande, de cadenas et d'accessoires connexes;
- 2 - d'accorder à Quincaillerie Sécurité Canada inc., division des Agences W. Pelletier 1980 inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15833 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1175331001

---

**CE17 0862**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver, aux mêmes conditions, la prolongation de 12 mois du contrat accordé à Coforce inc. (CM14 0813), pour les services d'entretien ménager au Biodôme et au Planétarium Rio Tinto Alcan, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 août 2018, pour une somme maximale de 1 528 053 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1175034004

---

**CE17 0863**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'abroger la résolution CM17 0420 et de résilier l'entente-cadre permanente 1201725 convenue avec Wolseley Canada inc. pour la fourniture sur demande de sellettes et de manchons pour le réseau d'égout et d'aqueduc de la Ville de Montréal, à la suite de l'appel d'offres public 17-15867;
- 2 - de conclure 4 ententes-cadres, d'une durée de 28 mois, à partir du 13 juin 2017 au 12 octobre 2019, assorti de 2 options de prolongation de 12 mois supplémentaires jusqu'au 12 octobre 2021, pour la fourniture sur demande de sellettes et de manchons pour le réseau d'égout et d'aqueduc de la Ville de Montréal;
- 3 - d'accorder à St-Germain Égouts et Aqueducs inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, soit pour un montant total estimé à 500 859,11 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15867 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1177360006

---

**CE17 0864**

Vu la résolution CA17 20 0241 du conseil d'arrondissement de LaSalle en date du 1er mai 2017;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'abroger la résolution CM16 0915 relative au contrat octroyé à Sintra inc. (Région Montérégie-Rive-Sud) à la suite de l'appel d'offres public 427296;
- 2 - d'autoriser une dépense de 946 900,78 \$, taxes incluses, pour des travaux de reconstruction des réseaux d'aqueduc, d'égout et de voirie dans le boulevard LaSalle, entre la 6<sup>e</sup> Avenue et la 8<sup>e</sup> Avenue, dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Les Excavations Super inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 865 268,53 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 481942;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1176152020

---

**CE17 0865**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Eurovia Québec Grands Projets inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réalisation de travaux de réparation de diverses structures 2017 - Lot 2 (projet 17-06), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 856 333,80 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 402610;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1177091004

---

**CE17 0866**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 6 551 744,27 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie, dans les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (PCPR 2017), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Les Entrepreneurs Bucaro inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 212 744,27 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 332311;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1177231036

---

**CE17 0867**

Vu la résolution CA17 10 165 du conseil d'arrondissement de Montréal-Nord en date du 8 mai 2017;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 009 507,54 \$, taxes incluses, représentant 78,97 % du coût total du contrat, pour la reconstruction d'une conduite d'eau secondaire, dans l'avenue du Parc-Georges, entre les rues Fleury et Mont-Joli, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Construction G-NESIS inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 193 323,69 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1007;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1174383005

---

**CE17 0868**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 2 608 605,12 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie et d'éclairage, dans le boulevard Champlain, la rue Lesage et la rue de l'Église, dans l'arrondissement de Verdun, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Construction GC-Merineau Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 410 759,96 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 327501;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1177231043

---

**CE17 0869**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 2 386 975,24 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation de conduite d'égout par la technique de chemisage avec cure aux rayons ultraviolets, dans diverses rues de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Services Infraspéc inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 336 975,24 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 333712;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1177231041

---

**CE17 0870**

Vu la résolution CA17 25 0184 du conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal en date du 18 mai 2017;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 2 466 281,12 \$, taxes incluses, représentant 92,2 % du coût total du contrat, pour des travaux de remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout, le remplacement de services et de reconstruction de chaussée et de trottoirs, dans la rue Dorion, entre la rue Sherbrooke Est et la rue Gauthier, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Les entreprises Michaudville inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 482 200 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public DDTTP54-17-06;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1176441001

---

**CE17 0871**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 490 236,36 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout et de voirie, dans la cour de voirie située entre les rues Nazareth et de la Commune Ouest, dans le cadre du projet Bonaventure, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à 9052-1170 Québec inc. (Le Groupe Vespo), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 457 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 214724;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1171009009

---

**CE17 0872**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 4 464 612,63 \$, taxes incluses, pour l'exécution de travaux inhérents au remplacement des vannes, de la tuyauterie et de divers travaux de réfection à la galerie inférieure des filtres de l'usine d'eau potable de Lachine, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

- 2 - d'accorder à Le Groupe LML ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale 4 278 587,10 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10209;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1177343002

---

**CE17 0873**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 9 525 136,11 \$, taxes incluses, pour les travaux de mise aux normes de l'aréna Saint-Donat, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Groupe Axino inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 9 247 704,96 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5898;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1176676001

---

**CE17 0874**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 3 433 211,03 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie, dans les arrondissements de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et d'Outremont (PCPR 2017), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Les Entreprises Canbec construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 220 211,03 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 332315;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1177231047

---

**CE17 0875**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 5 058 621,51 \$, taxes incluses, pour des travaux de réfection de chaussée par rapiéçage mécanique dans divers arrondissements du secteur est de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Aménagement De Sousa, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 876 621,51 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 337401;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1177231051

---

**CE17 0876**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 699 779,15 \$, taxes incluses, pour la réalisation d'une nouvelle distribution électrique et d'un réseau de chauffage au Jardin botanique, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Pronex Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 674 779,15 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public JA-00094;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1176891002

---

**CE17 0877**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Laurin Laurin (1991) inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'éclairage de la cellule No 3 et la mise à niveau électrique de la station de pompage lexiviat et pluvial de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 660 800,82 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 770-AE-17;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1177526013

---

**CE17 0878**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Neolect inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de remplacement des disjoncteurs d'entrée 25 kV et les travaux connexes à la station de pompage Châteaufort, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 767 455,09 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10206 ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1177175001

---

**CE17 0879**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 8 511 904,15 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie dans les arrondissements du Plateau-Mont-Royal et de Rosemont–La Petite-Patrie (PCPR 2017), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Eurovia Québec construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 8 065 904,15 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 332314 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1177231037

---

**CE17 0880**

Vu la résolution CA16 29 0041 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro en date du 1er février 2016;

Il est

RÉSOLU :

de résilier le contrat de services professionnels accordé à Dessau inc. (CE13 0478) pour la mise à niveau de 8 stations de pompage dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro le 17 avril 2013.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1156765040

---

**CE17 0881**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet d'addenda # 1 à la convention intervenue entre la Ville de Montréal et la Cité des arts du cirque (CG13 0102) concernant l'ajout d'activités en lien avec le parc Frédéric-Back et le 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal ainsi que la prolongation de l'entente jusqu'au 31 décembre 2018 pour un montant de 1 196 892,15 \$, taxes incluses;
- 2 - d'autoriser une dépense additionnelle de 125 000 \$, taxes incluses, en 2017 et de 1 071 892,15 \$, taxes incluses, en 2018;
- 3 - d'autoriser un virement budgétaire de 68 485 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la culture en 2017;
- 4 - d'autoriser un ajustement à la base budgétaire du Service de la culture à hauteur de 24 661,08 \$ en 2018;
- 5 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1163205006

---

**CE17 0882**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de conclure une entente-cadre pour la fourniture sur demande des services professionnels en ingénierie, en conception d'aménagement du domaine public et en surveillance de travaux pour les différents grands projets sur le territoire de la Ville de Montréal;

- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel les Services exp inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 3 434 257,26 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16106 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.041 1176086004

---

#### **CE17 0883**

La conseillère Anie Samson déclare son intérêt et s'abstient de participer aux délibérations et de voter.

Vu la résolution CA17 08 0314 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 2 mai 2017;

Il est

**RÉSOLU :**

de résilier le contrat accordé à Atelier Christian Thiffault (CE15 1748) pour les services professionnels visant le développement d'un concept, la préparation de plans et devis et la surveillance des travaux d'aménagement de la place publique du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

Adopté à l'unanimité.

20.042 1177646002

---

#### **CE17 0884**

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure deux ententes-cadres pour la fourniture sur demande de services professionnels en gestion des impacts, maintien de la circulation et communication pour les travaux de réfection d'infrastructures ;
- 2 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales et les contrats inscrits à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15852 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de convention ;

<b>Firme</b>	<b>Somme maximale</b>	<b>Contrat</b>
IGF Axiom inc.	2 865 177,00 \$	1
CIMA+s.e.n.c.	2 815 910,21 \$	2

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de la Direction des infrastructures, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.043 1177231038

---

**CE17 0885**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de conclure 3 ententes-cadres par lesquels les firmes, ci-après désignées, ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville, sur demande, les services professionnels pour la réalisation de mandats d'inspection, d'évaluation, d'études préliminaires d'avant-projets, de plans et devis et de surveillance de travaux dans le domaine des structures routières et connexes (projet 17-05), pour les sommes maximales et les numéros de contrats inscrits à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15976;

<b>Firme</b>	<b>Contrat</b>	<b>Délai maximal</b>	<b>Somme maximale taxes incluses</b>
SNC-Lavalin inc.	1	<b>48 mois</b>	2 420 539,93 \$
Cima+ S.E.N.C.	2	<b>48 mois</b>	2 017 542,79 \$
Les Services EXP inc.	3	<b>48 mois</b>	1 484 700,92 \$

- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs selon les différents mandats, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.044 1177000005

---

**CE17 0886**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure deux ententes-cadres pour la fourniture sur demande de conception et production de solutions d'apprentissage en ligne;
- 2 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les contrats et les sommes maximales inscrits à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15932 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions;

<b>Firme</b>	<b>Contrat</b>	<b>Montant</b>
Groupe Edgenda inc.	1	450 000 \$
Medial Conseil Santé Sécurité inc.	2	375 000 \$

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.045 1176750001

---

**CE17 0887**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Golder Associés, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour élaborer la stratégie de sécurisation des falaises du parc Frédérick-Back, pour une somme maximale de 314 185,24 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15882 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.046 1176688004

---

**CE17 0888**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet de contrat entre Aéroports de Montréal (ADM) et la Ville de Montréal pour la fourniture de services spéciaux par l'intermédiaire du Service de police de la Ville de Montréal, pour une période d'un an et ce, rétroactivement, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 ;
- 2 - d'autoriser le directeur du Service de police de la Ville de Montréal à signer le projet de contrat pour et au nom de la Ville;
- 3 - d'imputer les revenus et les dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.047 1172844001

---

**CE17 0889**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver les projets d'addenda à l'entente de délégation intervenue entre la Ville de Montréal et les six organismes PME MTL ci-après désignés, afin de définir les rôles et les responsabilités de chacun en matière de développement économique local et de soutien à l'entrepreneuriat;
  - PME MTL Centre-Ouest
  - PME MTL Centre-Est
  - PME MTL Centre-Ville
  - PME MTL Est-de-l'Île
  - PME MTL Grand Sud-Ouest
  - PME MTL Ouest-de-l'Île
- 2 - d'approuver la répartition de l'enveloppe 2017-2021 dédiée à ces organismes;
- 3 - d'ajuster la base budgétaire du Service de développement économique pour les années 2018, 2019 et 2020, d'un montant annuel de 216 371 \$, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.048 1175175004

---

**CE17 0890**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet d'addenda 1 à la convention de prêt et de cession de créances intervenue entre la Ville de Montréal et PME MTL Grand Sud-Ouest (CG16 0713) accordant un prêt de 125 000 \$ à PME MTL Grand Sud-Ouest dans le cadre du Fonds local de solidarité;
- 2 - d'autoriser l'intervention de la Ville à l'Entente visant la relance du Fonds local de solidarité MTL Grand Sud-Ouest et la conversion partielle du prêt de Fonds locaux de solidarité FTQ sous forme de contribution;
- 3 - d'imputer ce prêt conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.049 1175175005

---

**CE17 0891**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver le projet de protocole de collaboration, d'une durée de cinq ans, entre le Muséum national d'histoire naturelle de Paris et la Ville de Montréal (Service de l'Espace pour la vie) visant à formaliser et promouvoir leur volonté de collaboration, favoriser les échanges et le partage d'expertises entre les deux institutions;
- 2 - d'autoriser le directeur du Service de l'espace pour la vie à signer ce protocole pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.050 1176606002

---

**CE17 0892**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le projet d'entente de règlement total et final du différend entre la Ville et la Corporation de développement économique de l'Est portant sur le partage de l'actif net CLD intervenue dans le cadre de la procédure d'arbitrage et qui constitue une transaction au sens des articles 2631 et suivants du *Code civil du Québec*;
- 2 - d'autoriser les procureurs de la Ville, Gagnier Guay Biron, à signer le projet d'entente sur le partage de l'actif pour et au nom de la Ville;
- 3 - d'autoriser son exécution en ses termes.

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet de convention de partage des actifs CLD / FLI entre la Ville et la Corporation de développement économique de l'Est.

Adopté à l'unanimité.

20.051 1175175006

---

**CE17 0893**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de M. Luigi Ficocelli, un terrain vague d'une superficie de 584,4 mètres carrés, situé au nord de la 4<sup>e</sup> Rue et dans le quadrilatère formé par la 4<sup>e</sup> Avenue, l'Autoroute 25 ainsi que les boulevards Maurice-Duplessis et Perras, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, constitué du lot 2 608 904 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour la somme de 55 000 \$, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.052 1166037002

---

**CE17 0894**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de la Société d'Habitation du Québec, un immeuble constitué du lot 3 790 984 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé à l'angle nord-est des rues Villeray et Cartier, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et ayant une superficie de 353,30 mètres carrés, pour la somme de 480 000 \$, plus les taxes applicables, le cas échéant, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.053 1166462004

---

**CE17 0895**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville acquiert de Mme Isabel Santos, un terrain vacant d'une superficie de 401,4 mètres carrés, situé du côté ouest de l'avenue Baldwin, au nord de l'avenue Chaumont, dans l'arrondissement d'Anjou, constitué du lot 1 111 898 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, aux fins d'aménagement d'un stationnement public non tarifé, pour la somme de 215 000 \$, plus les taxes applicables, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.054 1173778002

---

**CE17 0896**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le projet d'acte par lequel La Fabrique de La Paroisse de Saint-Enfant-Jésus :

- 1 - cède gratuitement à la Ville de Montréal les lots 1 093 663, 1 093 664, 1 093 070, 1 093 012, 5 636 030 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, à des fins de rues, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte sans considération d'aucune nature;
- 2 - cède le lot 5 583 420 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, en faveur de la Ville de Montréal, à des fins de maintien d'un édicule selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte, le tout, pour le prix de 33 000 \$, plus les taxes applicables;
- 3 - établit sur la partie du lot 1 092 973 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, montrée sur le plan S-135 Pointe-aux-Trembles préparé par Vincent Villeneuve arpenteur-géomètre le 31 octobre 2014 sous sa minute 143 lui appartenant, en faveur du lot 1 092 972 du même cadastre de la Ville de Montréal, une servitude d'utilités publiques, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte, le tout, sans considération d'aucune nature;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.055 1174962004

---

**CE17 0897**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à 9360-0179 Québec inc., à des fins de développement commercial un emplacement désigné et constitué du lot 1 179 373 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 526,20 mètres carrés ainsi que la bâtisse dessus érigée connue sous le nom d'édifice Rodier, située aux 912 à 932, rue Notre-Dame Ouest d'une superficie de 526,20 mètres carrés, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, pour la somme de 930 000 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.056 1164962010

---

**CE17 0898**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à 9341-9554 Québec inc., à des fins de transformation et/ou de construction, deux immeubles contigus situés au 22-26, rue Notre-Dame Ouest et au 51-53, rue de Brésolles, constitués des lots 1 181 218 et 1 181 220 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 588,2 mètres carrés et de 305,3 mètres carrés, dans l'arrondissement de Ville-Marie, pour la somme de 1 375 000 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.057 1174435003

---

**CE17 0899**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à M. Sylvain Bélanger, aux fins de transformation résidentielle, un emplacement d'une superficie de 931,9 mètres carrés constitué du lot 5 457 228 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal ainsi que la bâtisse érigée au 2, 45<sup>e</sup> Avenue, dans l'arrondissement de Lachine, pour la somme de 553 000 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte. Toutefois, l'acte de vente ne pourra pas être signé tant et aussi longtemps que la signature de l'acte d'annulation et de création de servitude relatif au dossier décisionnel 2164962001 ait été obtenue par toutes les parties concernées et mentionnées à l'acte;
- 2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.058 1174962002

---

**CE17 0900**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 140 839,44 \$, taxes incluses, dans le cadre de l'expropriation de l'immeuble situé au nord-est de l'avenue Durocher et au nord-ouest de l'avenue Beaubien, constitué du lot 6 032 109 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement d'Outremont, aux fins d'aménagement d'une rue;
- 2 - d'autoriser l'arpenteur-géomètre en chef de la Ville et chef de division de la géomatique à signer les documents cadastraux pour et au nom de la Ville, et ce, à titre d'expropriant;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.059 1171195002

---

**CE17 0901**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un bail par lequel la Ville loue à la Société en commandite développement rue Basin, aux fins d'exploitation d'un bureau de vente d'unités en copropriété, un site vacant d'une superficie de 703 mètres carrés / 7 567 pieds carrés, sur la rue Basin, dans l'arrondissement du Sud-Ouest (Griffintown), pour une période de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017, avec clause de résiliation prématurée après 4 ans, constitué d'une partie du lot 4 499 010 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour un loyer au montant total de 243 348 \$, plus les taxes applicables;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.060 1175941001

---

**CE17 0902**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de contrat de prêt de locaux par lequel la Ville prête à titre gratuit à l'organisme Café des Amis inc., pour une période de 2 ans et 10 mois et 15 jours, à compter du 16 juin 2017, un espace d'une superficie d'environ 142,70 mètres carrés, situé au rez-de-chaussée du chalet du Mont-Royal, dont l'adresse est le 1196, voie Camillien-Houde, à des fins de restaurant, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de contrat de prêt;
- 2 - de mandater le chef de division des Grands Parcs Métropolitains afin de gérer le contrat de prêt concernant les obligations qui lui sont attribuées et de faire respecter les obligations des Amis de la montagne de produire un plan d'action ainsi que le rapport d'activité annuel en relation avec l'utilisation des surplus générés par cette occupation.

Adopté à l'unanimité.

20.061 1174069004

---

**CE17 0903**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet de convention de prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue de l'Administration portuaire de Montréal, pour une période de 18 mois, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, un terrain vague situé sur la rue Mill, constitué du lot 4 657 454 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie d'environ 7 174 mètres carrés, à des fins de stationnement, pour un loyer total de 92 607,12 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.062 1175323003

---

**CE17 0904**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de résilier, à compter du 30 juin 2017, le contrat de prêt de local intervenu entre la Ville de Montréal et Diversité Artistique Montréal, pour le local 310 d'une superficie de 861,22 pieds carrés, au 3<sup>e</sup> étage de l'immeuble situé au 3680, rue Jeanne-Mance, à des fins de bureaux (CM15 0503);
- 2- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue à Diversité Artistique Montréal, à des fins de bureaux, le local 331, d'une superficie de 1 506,95 pieds carrés, au 3<sup>e</sup> étage de l'immeuble situé au 3680, rue Jeanne-Mance, pour une période de 10 ans, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, moyennant un loyer total de 149 030,40 \$, plus les taxes applicables, le tout, selon les termes et conditions stipulés au projet de bail;
- 3- d'approuver le montant de subvention immobilière accordé à Diversité Artistique Montréal dans le cadre de ce dossier pour une somme de 227 700 \$, plus les taxes applicables, pour la durée de ce bail;
- 4- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.063 1174069007

---

**CE17 0905**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de résilier, à compter du 30 juin 2017, le bail intervenu entre la Ville de Montréal et Collectif d'animation urbaine L'Autre Montréal (CM16 0927) pour le local 331 d'une superficie de 1 506,95 pieds carrés, situé au 3<sup>e</sup> étage du 3680, rue Jeanne-Mance, utilisé à des fins de bureaux, et radier la recette pour les années 2017, 2018 et 2019, pour une somme totale de 30 567,56 \$, plus les taxes applicables;

- 2- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue à Collectif d'animation urbaine L'Autre Montréal, à des fins de bureaux, le local 310, d'une superficie de 1 318,36 pieds carrés, au 3<sup>e</sup> étage de l'immeuble situé au 3680, rue Jeanne-Mance, pour une période de 3 ans, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, moyennant un loyer total de 23 954,28 \$, plus les taxes applicables, le tout, selon les termes et conditions stipulés au projet de bail;
- 3- d'approuver le montant de subvention immobilière accordé à Collectif d'animation urbaine L'Autre Montréal dans le cadre de ce dossier pour une somme de 74 900 \$, plus les taxes applicables, pour la durée de ce bail;
- 4- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.064 1174069008

---

#### **CE17 0906**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue à PME-ART un local d'une superficie de 318,29 pieds carrés, au 4<sup>e</sup> étage de l'immeuble situé au 3680, rue Jeanne-Mance, à des fins administratives, pour une période de 2 ans, à compter du 1<sup>er</sup> août 2017, moyennant un loyer total de 10 266 \$, plus les taxes applicables, le tout, selon les termes et conditions stipulés au projet de bail;
- 2- d'approuver le montant de subvention immobilière accordé à PME-ART dans le cadre de ce dossier pour une somme de 5 600 \$, plus les taxes applicables, pour la durée de ce bail;
- 3- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.065 1174069009

---

#### **CE17 0907**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel Tata Communications (Canada) LTD crée en faveur de la Ville de Montréal, à des fins environnementales, une servitude réelle et perpétuelle grevant une partie du lot 1 382 622 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, identifiée par les lettres ABCDA (article 1) sur le plan C-127 Sainte-Anne accompagnant la description technique préparée par Johanne Rangers, arpenteure-géomètre, le 15 juillet 2015 sous le numéro 1 050 de ses minutes, sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'autoriser une dépense de 78 740,63 \$, taxes incluses, pour cette transaction;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.066 1166462001

---

**CE17 0908**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 60 000 \$ par année, pour les années 2017, 2018 et 2019 à Terres en vues, Société pour la diffusion de la culture autochtone, à même le budget du Bureau des relations gouvernementales et municipales de la Direction générale, pour l'année 2017, et ce, pour le renouvellement du festival Présence autochtone;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser un ajustement de la base budgétaire du Service de la culture pour un montant de 60 000 \$, pour l'année 2018 et récurrent en 2019 seulement;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.067 1171197003

---

**CE17 0909**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 8 000 \$ à la Société pour la mise en valeur de la Maison de Mère D'Youville, afin de réaliser l'inventaire et la description des collections archéologiques de 5 partenaires (les Sœurs Grises de Montréal, le musée Pointe-à-Callière, le musée du Château Ramezay, les Prêtres de Saint-Sulpice et l'Université de Montréal) dans le but de les rendre accessibles aux chercheurs, aux étudiants et au public, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2015-2016;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.068 1163501003

---

**CE17 0910**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant 194 250 \$ aux organismes ci-après désignés, pour les demandes soumises dans le cadre de la deuxième date de dépôt pour l'année 2017, aux montants indiqués en regard de chacun d'eux, concernant la réalisation des événements décrits ci-après dans le cadre du Programme de soutien aux événements sportifs internationaux, nationaux et métropolitains 2017;

**Répartition du soutien financier**

Événements	Organisme	Soutien proposé
<b>Volet I : International</b>		
Championnat panaméricain de volleyball assis	AlterGo	15 000 \$
Jackalope - Coupe du monde de skateboard	Association des sports d'action	25 000 \$
	<b>Total</b>	<b>40 000 \$</b>
<b>Volet II : National</b>		
Championnats canadiens de natation	Swimming Canada / Natation Canada	8 500 \$
Championnat canadien de Triathlon Longue Distance - Esprit	Association Sportive ISM	8 500 \$
Championnat canadien ouvert en danse sportive	Danse Sport Québec	6 250 \$
Championnat des futurs pros U25	Fédération de golf du Québec	5 000 \$
Essais Nationaux 1	Association Québécoise de Canoë-Kayak de Vitesse	6 000 \$
Championnats nationaux juniors élite speedo 2017	Club de plongeon CAMO Montréal Inc.	7 000 \$
Qualifications de l'Est du Canada pour le Duathlon - Esprit	Association Sportive ISM	5 000 \$
Série Grand Prix Étape #5 - Triathlon Esprit	Association Sportive ISM	5 000 \$
	<b>Total</b>	<b>51 250 \$</b>
<b>Volet III : Métropolitain</b>		
37 <sup>e</sup> tournoi annuel de ringuette de BKRA	Association de ringuette Beaconsfield Kirkland	9 000 \$
21K Banque Scotia de Montréal	Canada Running Series Foundation	10 000 \$
Championnat régional de cheerleading de Montréal	RSEQ Montréal	6 000 \$
Classique verdunoise	Multisports Métro	7 000 \$
Coupe Dodge 2017	Hockey Québec (Région Montréal)	10 000 \$
Demi-Marathon de Lachine	Club de Course à Pied Lachine-Dorval	9 000 \$
Invitation Internationale Natation SAMAK 2017	Jeunesse Aquatique de Brossard/ Club de natation SAMAK	7 000 \$
Invitation Neptune 2017	Neptune Natation	6 000 \$
Championnats d'athlétisme de l'île de Montréal	RSEQ Montréal	9 000 \$
Marathon Oasis de Montréal	Festival de la Santé Inc.	15 000 \$
Triathlon de Verdun	Triathlon Élite Développement	6 000 \$
Triathlon Esprit de Montréal	Association Sportive ISM	9 000 \$
	<b>Total</b>	<b>103 000 \$</b>
	<b>Grand total</b>	<b>194 250 \$</b>

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.069 1177307002

## CE17 0911

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 237 082,81 \$ à PME MTL Centre-Ville dans le cadre du partage des actifs CLD de la CDEC Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce;

- 2 - d'approuver le projet d'addenda 3 à l'entente de délégation intervenue entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.070 1177386001

---

#### CE17 0912

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 162 000 \$, aux différents organismes ci-après désignés, pour l'année 2017, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013 - 2017) :

Organisme	Projet	Montant
Centre des femmes de Montréal	« Service d'aide et d'accompagnement à la cour pour les femmes victimes de violence conjugale »	30 000 \$
Mères avec pouvoir (MAP) Montréal	« Histoires de réussites »	24 500 \$
Association chrétienne des jeunes femmes de Montréal	« Splash d'été et Ma santé m'appartient »	25 000 \$
CARI St-Laurent	« ImmigrantEs en action »	40 000 \$
Centre Communautaire des femmes Sud-Asiatique	« Femmes Sud-Asiatiques Autonomes et Indépendantes »	42 500 \$

- 2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.071 1177571001

---

#### CE17 0913

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 400 000 \$, pour l'année 2017, à Intégration jeunesse du Québec inc. pour la réalisation des projets « Camps pédagogiques » et « Programme Valorisation Jeunesse », dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales, au titre des alliances pour la solidarité (2013-2017);
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versements de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.072 1175066002

---

**CE17 0914**

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 175 000 \$ aux quatre organismes ci-après désignés, pour l'année 2017, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales au titre des alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2017);

ORGANISME	PROJET	MONTANT
Réseau citoyen de solidarité Iciéla	« Montréal à notre image: Rencontrer-Connaitre-Créer des liens ensemble! »	50 000 \$
Ali et les Princes de la rue	« Montréal, la cité de la relève »	50 000 \$
Rue Action Prévention Jeunesse	« Jeux de la rue »	50 000 \$
TAZ, centre multidisciplinaire et communautaire	« Roule et grimpe au TAZ »	25 000 \$

2 - d'approuver les quatre projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versements de ces soutiens financiers;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.073 1175066001

---

**CE17 0915**

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder un soutien financier de 16 000 \$ à la Corporation de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours et du Musée Marguerite-Bourgeoys, afin de réaliser un sondage et une supervision archéologiques sous le narthex du parvis de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours et de procéder au nettoyage annuel de la crypte archéologique située sous la chapelle du même nom, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2016-2017;

2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.074 1163501002

---

**CE17 0916**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 500 000 \$ à Casteliers, à même les crédits déjà prévus aux dépenses communes des chapitres corporatifs, pour la réalisation des travaux d'aménagement d'ateliers d'artistes dans l'immeuble situé au 30-32, avenue Saint-Just, dans l'arrondissement d'Outremont;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.075 1171654010

---

**CE17 0917**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 519 907 \$ à Quartier éphémère, Centre d'arts visuels, à même les crédits déjà prévus aux dépenses communes des chapitres corporatifs, pour la réalisation des travaux d'aménagement d'ateliers d'artistes dans l'immeuble situé au 745, rue Ottawa, dans l'arrondissement de Ville-Marie;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.076 1171654007

---

**CE17 0918**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 500 000 \$ à 7 à Nous, à même les crédits déjà prévus aux dépenses communes des chapitres corporatifs, pour la réalisation des travaux d'aménagement d'ateliers d'artistes, dans l'immeuble situé au 1900, rue LeBer, dans l'arrondissement du Sud-Ouest;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.077 1171654009

---

**CE17 0919**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser à la demande du « Comité de la Fête nationale de la St-Jean inc. », la tenue du Défilé de la Fête nationale le 24 juin 2017;
- 2- d'autoriser l'occupation du domaine public pour le défilé de la Fête nationale, telle que décrite au dossier décisionnel;

de recommander au conseil municipal :

- 3- d'accorder au « Comité de la Fête nationale de la St-Jean inc. » un soutien technique estimé à 100 000 \$ pour la tenue du Défilé de la Fête nationale, le 24 juin 2017 et un soutien financier de 105 000 \$ pour les Festivités de la Fête nationale à Montréal - Le Grand spectacle, le 23 juin 2017 et le Défilé de la Fête nationale, le 24 juin 2017;
- 4- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville et cet organisme établissant les modalités de versement de ces soutiens financier et technique;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.078 1167195005

---

**CE17 0920**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 99 579 \$ aux quatre organismes ci-après désignés, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales au titre des Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2017) - Volet Aînés;

Organisme	Projet	Soutien 2017
Forum des citoyens aînés de Montréal	«Apprentissage aux communications informatisées : services et échanges (ACISE)»	20 000 \$
FADOQ - Région Île de Montréal	« Retour en emploi post-retraite, région île de Montréal »	25 000 \$
Les YMCA du Québec	« Aînés en action - Grand Montréal »	19 579 \$
Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée	« Les Habitations partagées »	35 000 \$

- 2 - d'approuver les quatre projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.079 1170706001

---

**CE17 0921**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent d'un montant maximal de 35 000 \$ à l'Université du Québec à Montréal pour l'organisation du Congrès des Amériques sur l'éducation internationale qui aura lieu à Montréal du 11 au 13 octobre 2017;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.080 1171084001

---

**CE17 0922**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 125 000 \$ à Diversité artistique Montréal (DAM) pour la mise en œuvre d'une nouvelle plate-forme numérique, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2016-2017;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.081 1173205002

**CE17 0923**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 230 000 \$, aux huit organismes ci-après désignés, pour l'année 2017, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville (2013-2017);

<b>ORGANISME</b>	<b>PROJET</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Dispensaire diététique de Montréal</b>	<b>« Bien se nourrir à bon compte »</b>	<b>25 000 \$</b>
<b>Regroupement des cuisines collectives du Québec</b>	<b>« Montréal en cuisine 2017 »</b>	<b>35 725 \$</b>
<b>L'Association des popotes roulantes du Montréal métropolitain</b>	<b>« Priorité alimentation »</b>	<b>25 000 \$</b>
<b>Resto Plateau</b>	<b>« La priorité alimentaire pour les personnes seules et démunies »</b>	<b>15 000 \$</b>
<b>Répit Providence, Maison Hochelaga-Maison neuve</b>	<b>« Action pour la nutrition des jeunes et leurs parents »</b>	<b>39 275 \$</b>
<b>Mission Bon Accueil</b>	<b>« Sécurité alimentaire et saine alimentation »</b>	<b>25 000 \$</b>
<b>Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain</b>	<b>« Pour une solidarité alimentaire citoyenne »</b>	<b>30 000 \$</b>
<b>La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal</b>	<b>« Regroupons nos forces »</b>	<b>35 000 \$</b>

- 2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 415 000 \$, aux trois organismes ci-après désignés, pour l'année 2017, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville (2013 - 2017);

ORGANISME	PROJET	MONTANT
Jeunesse au soleil	« Nourrir l'espoir »	90 000 \$
Regroupement des Magasins-Partage de l'Île de Montréal	« Solidarité » et « Soulager la faim »	150 000 \$
Moisson Montréal	« Optimisation des activités de cueillettes et de tri »	175 000 \$

2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.082 1171535001

---

#### **CE17 0924**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'accorder un soutien financier de 60 000 \$ à Médecins du Monde, soit 50 000 \$ pour le projet « Assistance sociale pour les migrants sans statut et ceux à statut précaire de la région de Montréal », dans le cadre de la Déclaration désignant Montréal Ville sanctuaire, et de 10 000 \$ pour le projet « Coordination des activités de la clinique mobile de Médecins du Monde », dans le cadre du Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017;

2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et l'organisme, établissant les modalités et conditions de versement du soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.083 1175970003

---

#### **CE17 0925**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 346 342 \$ à Nutri-Centre LaSalle pour réaliser le projet « Consolidation du Nutri-Centre LaSalle » dans le secteur de la revitalisation urbaine intégrée (RUI) d'Airlie-Bayne, pour l'année 2017, dans l'arrondissement de LaSalle;

2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.084 1170744001

---

**CE17 0926**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 80 000 \$ au Département d'anthropologie de l'Université de Montréal afin de réaliser les interventions archéologiques associées au projet de recherche Hochelaga dans le but de documenter la présence iroquoise sur le territoire de l'île de Montréal, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2016-2017;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et l'Université de Montréal, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.085 1173501001

---

**CE17 0927**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 120 000 \$ à PME MTL Centre-Est, dans le cadre du partage des actifs CLD de la Corporation de développement économique de l'Est (CDEST);
- 2 - d'approuver le projet d'addenda 3 à l'entente de délégation intervenue entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.086 1177386002

---

**CE17 0928**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 200 000 \$ à PME MTL Centre-ville afin de tenir deux concours en entrepreneuriat pour les secteurs « rue Saint-Denis » et « rue Saint-Paul Est » et de verser des bourses aux lauréats dans le cadre du PR@M - Artère en chantier;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Adopté à l'unanimité.

20.087 1176352007

---

**CE17 0929**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 6 300 000 \$ à la Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière, pour réaliser le renouvellement du spectacle multimédia, remplacer une partie des expositions permanentes, le système de sécurité public, des équipements technologiques et muséographiques et les installations d'accueil et de services au public;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville, et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.088 1167486001

---

**CE17 0930**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 416 000 \$ en 2017, à la Coopérative de solidarité Les Serres du dos blanc, pour réaliser le projet « Implantation d'un complexe d'agriculture urbaine au service de la sécurité alimentaire, de l'intégration socioprofessionnelle des citoyens », dans le secteur de revitalisation urbaine intégrée (RUI) de Hodge-Place Benoît, dans l'arrondissement de Saint-Laurent;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.089 1165917005

---

**CE17 0931**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser l'occupation du domaine public sur diverses rues de l'arrondissement de Ville-Marie, telle que décrite au dossier décisionnel, pour les différents événements suivants :

- « Les FrancoFolies de Montréal » du 29 mai au 20 juin 2017;
- « Le Festival International de Jazz de Montréal » du 24 juin au 13 juillet 2017;
- « Montréal complètement cirque » du 19 juin au 3 août 2017;
- « Le Festival Juste pour rire » du 10 juillet au 5 août 2017;
- « Le Festival International Nuits d'Afrique » du 13 au 26 juillet 2017;
- « Festival Zoofest » du 10 juillet au 5 août 2017;
- « Présence Autochtone/Terres en vues » du 1<sup>er</sup> au 9 août 2017;
- « Festival Mode & Design » du 19 au 29 août 2017;

de recommander au conseil municipal :

d'approuver les projets de protocoles d'entente de soutien technique entre la Ville de Montréal et les organismes suivants : Les FrancoFolies de Montréal inc., Le Festival International de Jazz de Montréal inc., La Tohu (La Cité des arts du cirque), Le Festival Juste pour rire, Les Productions Nuit d'Afrique inc., le Festival Zoofest, Terres en vues, Société pour la diffusion de la culture autochtone et le Festival Mode & Design Montréal, afin d'assurer le soutien technique estimée à 1 700 000 \$ pour la tenue de l'édition 2017 des festivals.

Adopté à l'unanimité.

20.090 1171508001

---

**CE17 0932**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 660 000 \$ au Pôle d'excellence québécois en transport terrestre pour l'organisation du Sommet mondial de la mobilité durable Movin'On qui se tiendra à Montréal du 13 au 15 juin 2017;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.091 1173455003

---

**CE17 0933**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser l'occupation du domaine public à l'occasion des trois projets *Signature* du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal : Les Arts de la rue, du 6 au 29 juillet 2017 (soutien estimé à 400 000 \$); le Montréal Symphonique, du 18 au 20 août 2017 (soutien estimé à 75 000 \$) et Halloween - 375 MTL, du 24 au 27 octobre 2017 (soutien estimé à 25 000 \$);

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet de protocole d'entente de soutien technique total estimé à 500 000 \$ entre la Ville de Montréal et la Société des célébrations du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, dans le cadre des trois projets *Signature* du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal suivants :

- Les Arts de la rue, du 6 au 29 juillet 2017;
- Le Montréal Symphonique, du 18 au 20 août 2017;
- Halloween - 375 MTL, du 24 au 27 octobre 2017.

Adopté à l'unanimité.

20.092 1170018004

---

**CE17 0934**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder une avance de fonds de 700 000 \$ à Concertation régionale de Montréal, sur la somme de 6 300 000 \$ prévue à l'entente en préparation, à même le budget du Service du développement économique;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et Concertation régionale de Montréal établissant les modalités et conditions de versement de cette avance de fonds;
- 3 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

Adopté à l'unanimité.

20.093 1170191004

---

**CE17 0935**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un virement budgétaire de 100 000 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la culture;

de recommander au conseil municipal :

- 2 - d'accorder un soutien financier de 100 000 \$ à l'organisme MU pour la réalisation d'une murale en l'honneur de Léonard Cohen, dans l'arrondissement de Ville-Marie;

3- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.094 1177466003

---

**CE17 0936**

Vu la résolution CA17 19 0037 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 13 février 2017;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ., c. Q-2), pour des travaux de construction d'infrastructures d'utilités publiques sur le lot 1 705 644 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé au 1221, 32<sup>e</sup> Avenue, dans l'arrondissement de Lachine, en vue de permettre la construction d'un nouveau bâtiment de la compagnie United Parcel Service of Canada Ltd (UPS).

Adopté à l'unanimité.

30.001 1170415001

---

**CE17 0937**

Vu la résolution CA17 08 0192 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 14 mars 2017;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ., c. Q-2), en vue du branchement au réseau municipal de la Ville de Montréal d'un réseau privé de conduites d'égout pluvial, dans le cadre du projet du stationnement Place Olivia.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1172565003

---

**CE17 0938**

Vu la résolution CA17 08 0193 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 14 mars 2017;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ., c. Q-2), en vue du branchement au réseau municipal de la Ville de Montréal d'un réseau privé de conduites d'égout pluvial, dans le cadre du projet de rétention des Pneus Southward ltée.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1172565004

---

**CE17 0939**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la Société de transport de Montréal à procéder à des travaux de préparation du sol, d'excavation et de construction requis pour son projet de construction d'un garage souterrain sur un terrain vacant appartenant à la Ville de Montréal, localisé entre la rue Grenet et le boulevard Marcel-Laurin, au nord-est du boulevard Thimens, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, constitué du lot 1 165 467 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 2 809,3 mètres carrés et la construction d'une issue de secours pour ce garage sur le lot projeté 5 974 607 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 300 mètres carrés, préalablement à la signature d'un acte d'échange par les parties.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1171027003

---

**CE17 0940**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter l'offre de l'arrondissement de Ville-Marie pour la prise en charge de la conception, de la coordination et de la réalisation des travaux d'aménagement de la phase 2 du Quartier des gares uniquement, dans le cadre de la mise en œuvre du PPU, laquelle phase est décrite au sommaire décisionnel, le tout sous condition de l'approbation de la géométrie et de l'aménagement par le Service des infrastructures, de la voirie et des transports préalable à la réalisation des travaux, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1176086003

---

**CE17 0941**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter de fournir à l'arrondissement de Montréal-Nord, pour l'année 2017, selon l'entente de service, les activités d'entretien effectuées dans le cadre des programmes d'entretien planifié utilisés à la Ville de Montréal, notamment pour la réfrigération des patinoires, la ventilation, les tours d'eau et les filtres et ce, pour les trois arénas de l'arrondissement et la patinoire extérieure située sur son territoire, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1176841001

---

**CE17 0942**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver la programmation des travaux d'infrastructures de compétence d'agglomération admissibles au programme de subventions de la Taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ 2014-2018) pour l'année 2017 et autoriser le Service de l'eau à la soumettre au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Adopté à l'unanimité.

30.007 1171158003

---

**CE17 0943**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver la programmation des travaux d'infrastructures de compétence locale admissibles au programme de subventions de la Taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ 2014-2018), pour l'année 2017, et d'autoriser le Service de l'eau à la soumettre au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Adopté à l'unanimité.

30.008 1171158004

---

**CE17 0944**

Vu la résolution CA17 170132 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges--Notre-Dame-de-Grâce en date du 1er mai 2017;

Il est

RÉSOLU :

d'approuver, conformément au pouvoir délégué dans les résolutions CM15 1107 et CM15 1266, l'évaluation de rendement insatisfaisant du fournisseur Qualivac (NEQ 1167567461) réalisée par l'arrondissement de Côte-des-Neiges--Notre-Dame-de-Grâce dans le cadre du contrat pour les services de nettoyage de puisards, de drains de puisard, de paniers récupérateurs et de chambres de vanne incluant le transport et l'élimination des résidus (appel d'offres 16-15029). Cette compagnie sera inscrite sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant pour une période de deux ans à compter de ce jour.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1177291002

---

**CE17 0945**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter un revenu supplémentaire de 11 497,50 \$, taxes incluses, provenant d'une commandite d'Hydro-Québec pour l'octroi de contrats d'artistes et le paiement de dépenses afférentes à la présentation du spectacle de La Roulotte à l'été 2017;
- 2- d'accorder un budget additionnel de dépenses et de revenus de 10 000 \$, et d'autoriser le Service de la culture à affecter cette somme pour le paiement de dépenses afférentes à la présentation de ces activités;
- 3- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1176369001

---

**CE17 0946**

Vu la résolution CA17 19 0148 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 8 mai 2017;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'augmenter la dotation revenus-dépenses de l'arrondissement de Lachine afin de rembourser les dépenses encourues pour les années 2015 et 2016, au montant de 1 208 659,08 \$, taxes incluses au net, par le programme du Passif Environnemental de la Ville de Montréal;
- 2- que les dépenses qui seront engendrées dans le cadre de ce contrat accordé à Catalogna et Frères ltée, d'une valeur de 1 192 382,13 \$, taxes incluses, par le conseil d'arrondissement (CA17 190148), seront payées directement dans le programme du Passif Environnemental;
- 3- que les dépenses futures pour les travaux de réhabilitation de ce projet soient prises en charge par ce même programme;

4- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1177382002

---

### **CE17 0947**

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil d'agglomération :

Afin de financer en 2017 des études et autres pour des travaux de voirie au budget de fonctionnement du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) :

- 1 - d'autoriser une appropriation de 250 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'une étude de faisabilité dans le cadre du projet Au pied du courant;
- 2 - d'autoriser une appropriation de 1 500 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation de plusieurs études de circulation et de mobilité dans le cadre du projet du réseau électrique métropolitain (REM);
- 3 - d'autoriser une appropriation de 300 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'une étude d'analyse de niveau de bruit avant le chantier dans le cadre du projet du réseau électrique métropolitain (REM) permettant la construction de murs antibruit;
- 4 - d'autoriser une appropriation de 90 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour des services professionnels nécessaires à la réalisation de plans et d'analyses dans le cadre du projet du réseau électrique métropolitain (REM);
- 5 - d'autoriser une appropriation de 25 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'une étude de risque dans le cadre du projet de service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX;
- 6 - d'autoriser une appropriation de 232 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour les frais de communication du bureau de projet dans le cadre du projet de service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX;
- 7 - d'autoriser une appropriation de 100 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation de plusieurs études préliminaires (étude de mobilité dans le secteur nord-ouest du centre-ville; caractérisation patrimoniale - revue des études; étude morphologique) dans le cadre du projet de la rue des Pins;
- 8 - d'autoriser une appropriation de 150 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'une étude de faisabilité dans le cadre du projet de réfection du viaduc Van-Horne;
- 9 - d'autoriser une appropriation de 85 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'une étude de faisabilité dans le cadre du projet de réaménagement de l'intersection des rues Berri et Sherbrooke;
- 10 - d'autoriser une appropriation de 115 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour l'achat des matériaux et faire l'entretien ou l'installation des points géodésiques (généralement situé sous la chaussée) nécessaires à la géoréférence de tous les levés initiaux qui précèdent les projets de construction de rues intégrés;
- 11 - d'autoriser une appropriation de 500 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation des activités d'avant projet définitif dans le cadre du projet de recouvrement de l'autoroute Ville-Marie;
- 12 - d'autoriser une appropriation de 75 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la collecte de données pour les passages à niveau nécessaire au Bureau d'intégration et de coordination (BIC);

- 13 -d'autoriser une appropriation de 450 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour l'entretien du réseau télécommunication du centre de gestion de mobilité urbaine (CGMU);
- 14 -d'autoriser une appropriation de 500 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour le développement du plan annuel de collecte des données de circulation;
- 15 -d'autoriser une appropriation de 200 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour le marquage des pistes cyclables inclus dans le plan Vélo-2015;
- 16 -d'autoriser une appropriation de 800 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation des activités d'avant projet définitif des lots 1 et 2 dans le cadre du projet de la rue Sainte-Catherine (Phase 1);
- 17 -d'autoriser une appropriation de 200 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation des activités d'avant projet préliminaire pour les travaux de la rue Notre-Dame dans le cadre du projet de l'échangeur Turcot;
- 18 -d'autoriser une appropriation de 50 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la révision de la géométrie de la rue Ste-Anne-de-Bellevue dans le cadre du projet de l'échangeur Turcot;
- 19 -d'autoriser une appropriation de 25 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'une étude sectorielle pour l'intégration urbaine des murs antibruit dans le cadre du projet du pont Champlain;
- 20 -d'autoriser une appropriation de 200 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'accès des résidents au fleuve par le sud-ouest dans le cadre du projet du pont Champlain;
- 21 -d'autoriser une appropriation de 350 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'une étude de concepts pour le viaduc urbain Jacques-Bizard, entre l'autoroute 40 et le boulevard Brunswick, dans le cadre du réseau électrique métropolitain (REM).

Adopté à l'unanimité.

30.012 1177326002

---

## CE17 0948

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le règlement hors cour pour la somme de 720 000 \$ en capital, intérêts et frais des actions en dommages intentées par Sécurité GDI inc. et Construction Cybco inc. c. Ville de Montréal et approuver une dépense additionnelle de 494 224 \$ en regard des travaux du contrat 11552;
- 2 - d'autoriser la signature des quittances mutuelles par le directeur des affaires civiles et avocat en chef adjoint;
- 3 - d'autoriser le Service des finances à émettre et à transmettre à M<sup>e</sup> Chantale Beaudin, les chèques suivants au montant de :
  - 10 000 \$ représentant le capital, les taxes, les intérêts et indemnité additionnelle, et frais de justice à l'ordre de Laurent Kanemy *en fidéicommiss*;
  - 710 000 \$ représentant le capital, les taxes, les intérêts et indemnité additionnelle, et frais de justice à l'ordre de Morency Société d'avocats *en fidéicommiss*;

4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1176250002

---

**CE17 0949**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un virement budgétaire de 146 900 \$ pour l'année 2017, en provenance des dépenses contingentes vers le Service des communications afin de permettre la création d'un poste temporaire de chargé de communication - responsable d'activités et d'un poste temporaire de chargé de communication;
- 2 - d'ajuster la base budgétaire du Service des communications pour un montant total de 660 800 \$ pour les années 2018 à 2020.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1171539002

---

**CE17 0950**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 75 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017), (RCG 16-055), l'ordonnance numéro 2 ayant pour objet la mise à zéro du tarif de 2,50 \$ l'unité pour l'obtention et l'accès à certaines transactions sur le web dans le cas de constats d'infraction, permis, subventions et autres documents ou transactions.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1177438004

---

**CE17 0951**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 120 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017),(16-065), l'ordonnance numéro 6 jointe au présent dossier décisionnel ayant pour objet la mise à zéro du tarif de 2,50 \$ l'unité pour l'obtention et l'accès à certaines transactions sur le web dans le cas de constats d'infraction, permis, subventions et autres documents ou transactions.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1177438003

---

**CE17 0952**

Il est

RÉSOLU :

de réserver une somme de 103 173 \$ pour le volet « Besoins complémentaires » du Fonds de dynamisation des rues commerciales visant la mise en oeuvre des interventions municipales de soutien aux associations volontaires de commerçants des artères traditionnelles de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et d'effectuer le transfert de cette somme à cet arrondissement;

de recommander au conseil municipal :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial financées par le Fonds de dynamisation des rues commerciales » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1171180001

---

**CE17 0953**

Il est

RÉSOLU :

1 - d'ajuster la base budgétaire du Service du développement économique à compter de l'année 2018 pour la mise en œuvre du nouveau programme Réussir@Montréal – Sainte-Catherine;

2 - d'imputer la dépense requise à cette fin, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

le tout conditionnellement à l'adoption du règlement par le conseil d'agglomération;

3- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation de la rue Sainte-Catherine et ses abords (Programme Réussir@Montréal - Sainte-Catherine) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;

de recommander au conseil municipal :

- 4- d'approuver la mise en œuvre du nouveau programme Réussir@Montréal – Sainte-Catherine, conditionnellement à l'adoption du règlement par le conseil d'agglomération;

de recommander au conseil d'agglomération :

- 5- d'approuver la mise en œuvre du nouveau programme Réussir@Montréal – Sainte-Catherine.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1171179002

---

**CE17 0954**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur la subvention relative à l'abattage de frênes et à leur remplacement », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente .

Adopté à l'unanimité.

40.005 1176688005

---

**CE17 0955**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé : « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-ouest de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville et au sud-est du boulevard René-Lévesque Est, dans l'arrondissement de Ville-Marie, aux fins de transfert aux propriétaires riverains », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1174501005

---

**CE17 0956**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du conseil de la Ville sur la subdélégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux conseils d'arrondissement (05-090) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1175075003

---

**CE17 0957**

Vu la résolution CA17 10 192 du conseil d'arrondissement de Montréal-Nord en date du 8 mai 2017;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » afin de modifier la carte des affectations du sol et la carte des densités dans le secteur de l'église Ste-Colette.

Adopté à l'unanimité.

40.008 1170576012

---

**CE17 0958**

Vu la résolution CA17 22 0177 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest en date du 2 mai 2017;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » afin de modifier la note rattachée au secteur 12-T4 afin que la réglementation puisse permettre également la construction d'un bâtiment d'infrastructures publiques dans le secteur, malgré les paramètres de la densité de construction dans le Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1177580004

---

**CE17 0959**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 42 000 000 \$ afin de financer la réalisation du Plan de gestion de la forêt urbaine », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.010 1171698002

---

**CE17 0960**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 13 600 000 \$ afin de financer les travaux d'infrastructure et d'aménagement du domaine public dans le cadre du projet de la rue Peel, entre la rue Sherbrooke et l'avenue des Pins », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.011 1176086005

---

**CE17 0961**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 155 000 000 \$ pour le financement de travaux de réfection du réseau routier », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.012 1173690003

---

**CE17 0962**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 198 000 000 \$ pour le financement des travaux de planage et revêtement sur le réseau artériel de la Ville de Montréal », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.013 1173690004

---

**CE17 0963**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 17 000 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement de parcs-nature relevant du conseil d'agglomération (RCG 16-049) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.014 1176192003

---

**CE17 0964**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 10 000 000 \$ pour le financement de travaux de réaménagement de parcs (16-057) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.015 1176192002

---

**CE17 0965**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 170 000 000 \$ afin de financer la réalisation des centres de traitement de la matière organique et un centre pilote de prétraitement (RCG 13-006) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.016 1171177001

---

**CE17 0966**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 4 500 000 \$ pour le financement de la mise en oeuvre du plan d'action contre l'agrile du frêne dans les bois et les grands parcs relevant de la compétence du conseil d'agglomération », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.017 1176628001

---

**CE17 0967**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 11 500 000 \$ afin de financer le projet de développement des installations du SPVM, dans l'immeuble situé au 10351, rue Sherbrooke Est », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.018 1170390002

---

**CE17 0968**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « parc de La Presse » le parc ayant fait l'objet d'une promesse de donation par l'entreprise Power Corporation du Canada, situé du côté est de la côte de la Place-d'Armes, entre la rue Saint-Antoine Ouest et la ruelle des Fortifications, sur une partie de lot 1 180 838 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Ville-Marie.

Adopté à l'unanimité.

40.019 1174521007

---

**CE17 0969**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « rue Viola-Desmond » la nouvelle voie située entre le boulevard Newman et la rue Allard, à l'ouest de l'avenue Irwin, constituée du lot 4 760 623 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de LaSalle.

Adopté à l'unanimité.

40.020 1174521008

---

**CE17 0970**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « promenade Marie-Victoire-Du Sault » l'espace public aménagé dans l'ancienne emprise ferroviaire constituée des lots 1 880 985, 1 878 596, 1 878 585, 1 878 452, 1 882 189 et 1 882 188 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, située entre l'avenue Bennett et un point au nord-est de la rue Viau, au sud-est de la rue de Rouen, dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve.

Adopté à l'unanimité.

40.021 1174521010

---

**CE17 0971**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le bilan annuel 2016 du Réseau de suivi du milieu aquatique (RSMA).

Adopté à l'unanimité.

60.001 1175180001

---

**CE17 0972**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le bilan annuel 2016 du Réseau de surveillance de la qualité de l'air (RSQA).

Adopté à l'unanimité.

60.002 1174390002

---

**CE17 0973**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal l'avis du Conseil des Montréalaises intitulé « Montréal, une ville festive pour toutes : avis sur la sécurité des femmes et des jeunes femmes cis et trans dans les événements extérieurs de Montréal ».

Adopté à l'unanimité.

60.003 1174233004

---

**CE17 0974**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport de l'Office de consultation publique de Montréal sur le projet immobilier Le Bourbon – Projet de règlement P-04-047-176.

Adopté à l'unanimité.

60.004 1171079007

---

**Levée de la séance à 10 h 29**

70.001

---

Les résolutions CE17 0842 à CE17 0974 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Pierre Desrochers  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville